



Objet : **Campagne de bourse lycée 2021-2022**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la campagne de bourse des lycées pour l'année scolaire 2021-2022 est ouverte et qu'elle se déroulera jusqu'au :

21 OCTOBRE 2021

Elle s'adresse **EXCLUSIVEMENT** :

- 1) Aux élèves de **3^{ème} BOURSIERS ou NON BOURSIERS** susceptibles d'intégrer un second cycle
- 2) Aux élèves de **2^{nde} et 1^{ère} NON BOURSIERS** désireux de poursuivre leur scolarité en lycée général, technologique ou professionnel

Les élèves du lycée déjà boursiers NE PARTICIPENT PAS à cette campagne

Vous trouverez sur le site : www.scharles.net tous les documents nécessaires afin d'estimer si vous pouvez prétendre à une bourse nationale des lycées.

Le dossier de bourse accompagné des justificatifs demandés devra être **retourné par mail** : jdarold@scharles.net ou **déposé à l'accueil du château, à l'attention de Mme JULIE DA ROLD, IMPERATIVEMENT AVANT LE 21 octobre 2021 (dernier délai).**

Pour votre information :

Le droit à la bourse est examiné en fonction des ressources de la famille et des enfants à charge. Le barème communiqué sur la notice d'information vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant.

Les ressources prises en considération pour l'attribution des bourses au titre de l'année 2021-2022 correspondent au revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mon sincère dévouement.

Patrick LALAGUE,
Chef d'établissement - Collège Lycée Sup'SC
Directeur coordinateur
P.O.
Julie DA ROLD
Secrétariat lycée